

l'histoire du siège de 1430, prie M. de Marsy, de vouloir bien exprimer à M. Delisle toute la reconnaissance des membres de la Société pour cette communication.

M. Benaut rappelle que l'un des derniers représentants de la famille de Valperga, M. le comte de Valperga Santus de Cuorgne, natif aussi du Piémont et gendre du marquis de Gouy d'Arsy, a passé les dernières années de sa vie à Reissons, où sa femme, dernière propriétaire du domaine seigneurial, est morte il y a une quinzaine d'années.

M. Plessier demande la remise à une prochaine séance de sa lecture sur les censives de Saint-Corneille.

M. de Marsy donne lecture d'une étude sur quelques points de la vie de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, et le principal des juges de la Pucelle.

Un héraldiste bien connu, M. Victor Bouton, a publié, il y a un mois environ, dans *Autorité*, un article réimprimé et déjà aujourd'hui à sa troisième édition, intitulé : A propos de Jeanne d'Arc. Pierre Cauchon, recteur de l'Université de Paris, vidame de l'église de Reims, *évêque temporel et non spirituel de Beauvais et de Lizieux*. Son origine et ses armoiries. »

M. de Marsy examine successivement les principales assertions du Mémoire de M. Bouton et combat ses conclusions sur les trois points principaux : l'origine de P. Cauchon, l'attribution qui lui est faite de la chronique normande de P. Cochon, et la valeur de sa nomination au point de vue canonique comme évêque de Beauvais.

Nous ne pouvons que résumer très sommairement les arguments de M. de Marsy sur ces trois points :

1° Pierre Cauchon n'appartient pas à une famille de la Bassé-Normandie, d'origine juive, émigrée dans l'Est après le supplice

des Templiers. Il ne paraît pas non plus appartenir à la grande maison des Cauchon de Reims, déjà fixée en cette ville au milieu du XIII^e siècle et dont le chef fut aobli en 1392. Il est plus probable qu'il était le fils d'un paysan des Ardennes.

2^o Il ne peut être l'auteur de la Chronique normande, parce qu'en dehors de nombreux arguments tirés du texte même et qu'il est inutile d'avoquer, l'auteur de cette chronique est aujourd'hui parfaitement connu. On sait qu'il est né à Fontaine-le-Dun, au pays de Caux et qu'après avoir été notaire apostolique, il mourut, vers 1456, curé d'une portion de sa paroisse natale.

3^o Pierre Cauchon ne fut pas simplement évêque temporel de Beauvais, c'est-à-dire administrateur des biens de cet évêché, mais il fut, au contraire, investi de la manière la plus régulière de l'évêché de Beauvais, par des Bulles pontificales, vérifiées et acceptées par le Chapitre. Il fit son entrée dans sa ville épiscopale en cérémonie, il y prêta serment ; il figura comme évêque assistant au sacre de l'évêque de Paris et même à celui de Henri IV d'Angleterre comme roi de France. Sa nomination à Lisieux fut également régulière, et, sur sa tombe, il était représenté avec la crosse et la mitre.

Si la conduite de Pierre Cauchon a été avec raison sévèrement jugée, si son nom est frappé de tout l'odieux que mérite sa conduite antifranaise et son rôle dans le procès de Jeanne d'Arc, et si, après sa mort, le pape Calixte III l'a frappé d'excommunication, il ne nous appartient pas de changer la personnalité de l'évêque de Beauvais, de l'injurier, comme écrivait l'auteur de *la fin d'un Monde*, de lui ôter son caractère et ses fonctions épiscopales et de lui attribuer un livre dont il n'est manifestement pas l'auteur.

M. Dusuzeau communique deux boulets en